



**INFOS
PRATIQUES
DÉCHETS**

2012

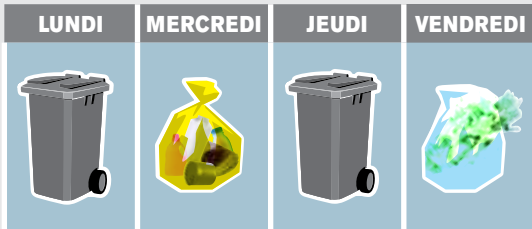
SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

CALENDRIER 2012 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Déchets végétaux

Collecte hebdo :
vendredi (du 16 mars au 30 nov.)

Collecte mensuelle :
20 janvier,
17 février,
14 décembre



Le verre :
utilisez les colonnes
d'apport volontaire



Pensez à sortir les ordures ménagères, les déchets recyclables et les déchets végétaux, la veille au soir.



LES JOURS FÉRIÉS

Attention, lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte de certains déchets peuvent changer.

• Pâques

Lundi 09 avril

Ordures ménagères :
reportée au mardi 10 avril

Mercredi 11 avril

Déchets recyclables :
reportée au jeudi 12 avril

Jeudi 12 avril

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 13 avril

Vendredi 13 avril

Déchets végétaux :
reportée au samedi 14 avril

• Fête du travail

Mercredi 2 mai

Déchets recyclables :
reportée au jeudi 3 mai

Jeudi 3 mai

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 4 mai

Vendredi 4 mai

Déchets végétaux :
reportée au samedi 5 mai

• 8 mai

Mercredi 9 mai

Déchets recyclables :
reportée au jeudi 10 mai

Jeudi 10 mai

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 11 mai

Vendredi 11 mai

Déchets végétaux :
reportée au samedi 12 mai

• Ascension

Jeudi 17 mai

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 18 mai

Vendredi 18 mai

Déchets végétaux :
reportée au samedi 19 mai

• Pentecôte

Lundi 28 mai

Ordures ménagères :
reportée au mardi 29 mai

Mercredi 30 mai

Déchets recyclables :
reportée au jeudi 31 mai

Jeudi 31 mai

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 1^{er} juin

Vendredi 1^{er} juin

Déchets végétaux :
reportée au samedi 2 juin

• Assomption

Mercredi 15 août

Déchets recyclables :
reportée au jeudi 16 août

Jeudi 16 août

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 17 août

Vendredi 17 août

Déchets végétaux :
reportée au samedi 18 août

• Toussaint

Jeudi 1^{er} novembre

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 2 novembre

Vendredi 2 novembre

Déchets végétaux :
reportée au samedi 3 novembre

• Noël

Mercredi 26 décembre

Déchets recyclables :
reportée au jeudi 27 décembre

Jeudi 27 décembre

Ordures ménagères :
reportée au vendredi 28 décembre

DISTRIBUTION ANNUELLE 2012 DES SACS

Lundi 8 octobre
de 14h à 19h

Place de l'église

Mardi 9 octobre

de 14h à 19h

Place de l'église

Mercredi 10 octobre

de 9h à 19h

Place de l'église

Jeudi 11 octobre

de 14h à 19h

Place de l'église

Vendredi 12 octobre

de 14h à 19h

Place de la Fraternité

Lundi 15 octobre

de 14h à 19h

Place de la Fraternité

Mardi 16 octobre

de 14h à 19h

Place de la Fraternité

Mercredi 17 octobre

de 9h à 19h

Place de l'église

Jeudi 18 octobre

de 14h à 19h

Place de l'église

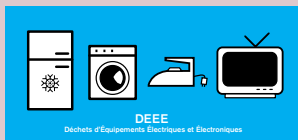
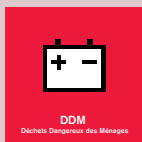
Vendredi 19 octobre

de 14h à 19h

Place de l'église

Ayez le réflexe déchetterie !

Les déchetteries sont ouvertes aux particuliers résidant dans l'une des 71 communes de la CREA sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF...).



sauf Saint-Martin-de-Boscherville



LES DÉCHETS REFUSÉS :

- ordures ménagères
- produits explosifs, radioactifs ou instables
- gros éléments mécaniques de voitures, camion, machines agricoles
- déchets d'activités de soin, produits pharmaceutiques, déchets anatomiques, infectieux ou putrescibles
- tout déchet dépassant un gabarit de 4 mètres par 1m50

Et les encombrants ?

Si vous habitez en maison individuelle et que vous ne pouvez pas vous déplacer, la collecte en porte à porte des vieux matelas, du mobilier, du bois ou de la ferraille a lieu sur rendez-vous en contactant allo communauté.

Si vous avez des questions sur les déchets :

allo communauté
LE NUMÉRO VERT DE LA CREA • 7J/7 • 24H/24
0 800 021 021



© HEKA

* pour l'accès des professionnels, contacter **allo communauté.**

Les déchetteries de la CREA

Anneville-Ambourville
2701 route de Bourg Achard
Lundi 8h-12h
Vendredi 14h-18h
Samedi 8h-12h et 14h-18h

Maromme (*)
St Jean du Cardonnay - Côte de la Valette
Ouverte 7j/7 8h-19h

Bois-Guillaume
2001, rue Herbeuse
Mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

Petit-Quevilly
Chemin du Gord
Lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Jeudi 9h-11h45

Boos
rue des Canadiens
Lundi, mercredi, vendredi et samedi 9h-12h et 14h-18h30
Mardi et jeudi 9h-12h

Rouen (*)
Quai du Pré aux Loups
Ouverte 7j/7 8h-19h

Caudebec-lès-Elbeuf
Rue de la chaussée
Du lundi au samedi 10h-18h.
Le dimanche 9h30-12h30

Saint-Étienne-du-Rouvray
Rue Désiré Granet
Lundi mercredi jeudi et samedi 9h-12h et 14 h-17h30
vendredi 14h45-17h30

Cléon
Rue Marie-Louise et Raymond Boucher
Du lundi au samedi, 10h-18h.
Le dimanche 9h30-12h30

Saint-Martin-de-Boscherville
Chaussée Saint-Georges
Lundi et samedi : 10h-12h et 14h-18h
Mercredi et vendredi : 15h-18h

Darnétal
Sente de la Ravine
Lundi, mercredi, jeudi, et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 14h45-17h30

Sotheville-lès-Rouen
Chemin de Halage
Mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

Déville-lès-Rouen
Impasse Barbet
Lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Jeudi 9h-11h45

Le Trait
Boulevard Industriel
Lundi : 10h - 11h45 et 13h30-17h45
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-17h45
Samedi : 9h - 11h45 et 13h30-17h45

Duclair
Hameau les Monts
Du lundi au vendredi 15h-18h
Le samedi 10h-12h et 14h-18h

(*) exceptionnellement ouvertes le 8 mai, le jeudi de l'Ascension et le 1^{er} novembre.

Grand-Couronne
Allée Côte Mutel
Lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

Les déchets végétaux

30%
des déchets
sont des
engrais naturels

pensez-y!



La CREA encourage le compostage individuel et collectif

C'est un moyen simple et efficace de réduire vos déchets et d'entretenir votre jardin. De plus, grâce à ce procédé vous agissez pour l'environnement. Il vous permet de diminuer la production de vos déchets et ainsi de réduire le nombre de camion de collecte sur la route (moins de CO₂ rejeté).

Le compost, c'est quoi ?

Un engrais naturel fabriqué chez-soi, avec ses propres déchets :

- déchets de jardins (herbes, feuilles mortes ...)
- + • déchets de cuisines (épluchures...) = compost

La CREA encourage le compostage

Pour en savoir plus : contactez

allo communauté 0800 021 021
ou www.la-crea.fr



Déchets collectés : tontes de gazon, fleurs et plantes fanées, mauvaises herbes, feuilles mortes.

Pensez également à la déchetterie...

Si vous avez des volumes importants de déchets végétaux, déposez-les à la déchetterie. Liste des déchetteries au dos.



Les déchets d'équipements électriques & électroniques (DEEE) se recyclent aussi !

Recette d'un ordinateur :
Arsenic + Cyanure
Plomb + Mercure
+ Cadmium ...

pensez-y!

Les DEEE contiennent des composants toxiques. Il est possible de les dépolluer et de les recycler grâce à des filières de traitement spécifiques et conformes aux législations européennes les plus strictes.

Assurez-leur une seconde vie !

Ne mettez plus vos DEEE sur le trottoir.

Si vous souhaitez vous en débarrasser, voici la démarche à suivre :

→ Pour vos appareils en bon état :

Pensez à donner vos appareils aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, spécialisés pour le réemploi (Envie Ladapt, Emmaüs).

→ Pour vos appareils usagés, 2 solutions s'offrent à vous :

En priorité, les apporter au distributeur : lors d'un achat, celui-ci est tenu de vous reprendre l'ancien appareil.

Les apporter en déchetterie : en partenariat avec Eco-systèmes et Recylum, éco-organismes agréés par les pouvoirs publics, la CREA organise la dépollution et la valorisation de ces déchets.

Les déchets d'équipements électriques & électroniques



NE PAS JETER DANS LA POUBELLE : Pictogramme présent sur tous les appareils d'équipements électriques et électroniques.



LES AMPOULES À FILAMENT sont à jeter avec vos ordures ménagères.

ATTENTION : les appareils (même en panne) et les lampes ne doivent pas être cassés